

DE L'URGENCE DU RETOUR AU TAUX RÉDUIT DE TVA

Le cheval est une filière française d'excellence qui se caractérise par un modèle unique de développement des poney-clubs et centres équestres, une organisation reconnue des courses hippiques, un élevage performant. Elle recouvre des activités très diversifiées qui vont de l'utilisation d'équidés de travail aux succès sportifs internationaux, notamment lors des derniers Jeux Olympiques de Rio. Jusqu'en 2012 un taux de TVA adapté a permis le développement de l'emploi et de l'entrepreneuriat au sein de cette filière ancrée sur l'ensemble des territoires nationaux et des DROM. Depuis cette date, la révision des taux de TVA applicables à la filière équine l'a plongée dans de grandes difficultés.

Il est utile de rappeler que 55 000 entreprises génèrent une activité économique importante et 180 000 emplois directs et indirects, principalement dans les régions rurales, atout pour la vitalité de nos territoires.

L'application du taux normal de TVA à la filière équine, en France, a eu des effets économiques et sociaux catastrophiques pour les socioprofessionnels conduisant à un effondrement des investissements, mettant en péril les emplois de la filière dans des territoires ruraux déjà en grande difficulté.

La nécessité de pouvoir appliquer un taux réduit de TVA à l'ensemble de la filière a été préconisée, dans un récent rapport d'information sur la situation de la filière équine, unanimement salué par les groupes parlementaires. Conformément à son programme de travail, la Commission européenne initiera une proposition législative relative aux taux de TVA au cours du troisième trimestre 2017.

Dans le cadre des négociations à venir, notamment au Conseil de l'Union européenne, le Gouvernement français doit soutenir la démarche entreprise par la Commission européenne et défendre un taux réduit de TVA applicable à l'ensemble de la filière équine.

Les acteurs français de la filière équine appellent l'ensemble des élus et des personnalités politiques à leur apporter leur soutien pour permettre à la France, et aux Etats-membres qui le souhaiteraient, d'appliquer un taux réduit de TVA à une filière en péril. ●



L'appel aux pouvoirs publics a été signé officiellement le 27 février dernier à l'occasion du Salon International de l'Agriculture.



Le président de la SFET Eric Rousseau signataire de l'appel.

UN NOUVEAU PRÉSIDENT AU CNTE*



A l'occasion de sa première réunion, suite à l'Assemblée électorale de la Fédération Française d'Équitation, le Comité directeur du CNTE a élu à l'unanimité Jean-Pierre Blache (région Rhône-

Alpes). Président du CNTE. Il succède ainsi à Bernard Pavie qui a présidé le CNTE durant 6 années et qui a été nommé Président d'honneur. A la suite de son élection, Jean-Pierre Blache a déclaré : « La nouvelle équipe, en phase avec la modernité, saura faire vivre, prospérer et développer les actions menées au cours de la dernière Olympiade, dans l'intérêt d'une pratique renouvelée de l'équitation et de l'attelage d'extérieur ». ●

*Comité National de Tourisme équestre



FINALES DES ÉQUI-TRAIT-JEUNES

Cette année, après 11 ans d'existence et grâce à sa nouvelle formule inaugurée en 2015, le challenge des Équi-Trait-Jeunes intégrait le Concours Général Agricole (avec le soutien de la Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche et du Ministère de l'Agriculture). Pour cette première, 6 équipes sélectionnées dans l'est, dans l'ouest et dans le « centre-sud » de la France s'étaient donné rendez-vous à Paris. Après une épreuve « théorique » où les élèves devaient parcourir les allées à la rencontre des éleveurs et trois épreuves au contact des équidés (parcours de bât, parcours monté et maniabilité urbaine attelée), deux établissements se sont hissés conjointement sur la première marche du podium ! (Voir résultats ci-dessous). Une belle journée pour les élèves qui, arrivés la veille, ont pu goûter à l'ambiance conviviale de ce salon, et pour le public, qui a pu suivre des prestations d'une grande qualité.

Résultats de la finale des Équi-Trait-Jeunes : 1 MFR de Landivisiou & LEAP Saint Joseph (Mours) ; 3 EPLEFPA Tulle Naves ; 4 EPLEFPA des Vosges (Mirecourt) ; 5 LPA d'Amboise ; 6 MFR de Fonteville. ●

LES CHEVAUX HENSON S'INSTALLENT AU TOUQUET !

Cette nouveauté à laquelle travaillent en collaboration les responsables du Parc Équestre, la Municipalité du Touquet et son Office du Tourisme et Les "Espaces Équestres Henson" Baie de Somme-Marquenterre-Baie d'Authie", deviendra réalité aux vacances de Printemps avec la présence au centre équestre du Touquet de 10 chevaux de race Henson. De nouvelles balades et randonnées en perspective qui permettront de vivre l'aventure Henson sur toute la plaine maritime picarde, de la Baie de Somme à la Baie de Canche en passant par la Baie d'Authie !

Pour le cheval Henson, 44^{ème} et dernière race équine française reconnue en 2003, c'est une consécration de pouvoir s'épanouir dorénavant au Touquet et de conforter sa réputation de cheval de loisirs, particulièrement adapté à l'équitation d'extérieur ouverte à tous. Ce cheval né en Baie de Somme propose une équitation ancrée dans la nature ; de nature robuste, rustique et ayant un bon caractère, il vit exclusivement en extérieur et se veut comme le compagnon idéal de grandes promenades.

Au moment où la région des Hauts-de-France rassemble la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais dans une identité nouvelle, c'est ici aussi l'expression d'un rapprochement symbolique et prometteur, avec en vue la promotion d'une offre touristique cohérente et complémentaire pour les activités de pleine nature sur l'ensemble de la Côte d'Opale. ●



Charles Chapron, ardent promoteur de la race et meneur passionné aux guides de ses Hensons.



Le bel attelage de 4 Grands Noirs du Berry aux guides de Denis Ageorges.

20 ans de présence des ânes

En 2017 cela fait 20 ans que tous les ânes et moutons au Salon de l'Agriculture de Paris sous la Fédération, France Anes et Mulets. Cet anniversaire aussi d'être célébré. C'est pourquoi le village des ânes pour accueillir une dizaine d'animaux supplémentaires produisant tous les jours devant le public avec un attelage — les sept races étant représentées ! ●

LA SFET AU SALON DE L'AGRICULTURE

Du 25 février au 5 mars, plus de 100 chevaux, ânes, et mulets foulaient les moquettes du Salon International de l'Agriculture. Comme chaque année, ils ont animé pendant neuf jours la grande carrière équine et asine du pavillon qui leur était dédiée, au rythme des épreuves du Concours Général Agricole. L'occasion également de fêter les 5 ans de la Société Française des Équidés de Travail (SFET).

C'est en effet le 1^{er} mars 2012, pendant le Salon de l'Agriculture, que les

Présidents de France Trait, de la Fédération des Chevaux de Territoire et de France Anes et Mulets signèrent l'acte de naissance de la SFET qui devait devenir l'interlocuteur unique des instances européennes et nationales pour la grande famille des équidés de travail constituée de 24 races. La nouvelle venue se positionnait ainsi aux côtés des autres Sociétés mères du monde du cheval (trait, galop et sport).

5 ans après, la SFET, en plein développement, avait décidé de célébrer cet

anniversaire dans le cadre de la traditionnelle soirée de clôture. Une bonne occasion de présenter à ses partenaires les ânes et leurs utilisations modernes. Des élus des 13 nouvelles régions ont ainsi été invités à découvrir cette filière riche d'une biodiversité exceptionnelle, s'inscrivant pleinement dans la dynamique du développement durable... ●



Le grand rassemblement de la SFET